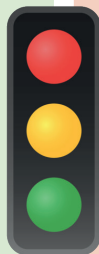


LES REGLES DE VIE DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

ON DOIT / ON PEUT

- Se parler poliment (pardon, SVP, merci)
- Prendre son temps pour manger
- Utiliser et ranger le matériel mis à disposition
- Jouer à l'extérieur, choisir son activité
- Faire ses devoirs
- Faire ensemble, s'aider.



ON NE DOIT PAS / ON NE PEUT PAS

- Etre insolent ou violent avec le personnel et les camarades
- Courir à l'intérieur des espaces
- Crier
- Jouer avec le mobilier.
- Casser les jeux ,les jouets....

Ces règles de vie ont été établies par les professionnels de l'accueil périscolaire afin que ces moments soient agréables pour tous.

Chaque enfant inscrit participera :

- au bon déroulement des activités,
- au bon fonctionnement des déplacements,

Le non respect des règles de vie de l'accueil (bagarres, insultes, insolence, dégradations, comportement dangereux, sortie sans autorisation, comportement excessivement bruyant,...) est sanctionné en fonction de la gravité des faits.

Suivant la gravité de la faute, la sanction est du ressort respectif du personnel et du responsable de l'accueil, sous la responsabilité du Maire qui contacte la famille, afin de rechercher une solution.

Il est demandé aux parents :

- De demander aux enfants le respect des personnes (agents, enfants)
- De demander aux enfants le respect du matériel.

Le personnel de l'accueil périscolaire, s'engage à avoir une attitude éducative vis à vis d'éventuels problèmes de comportements.